



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : **61**

Date de Publicité : 23/02/2010

Reçu en Préfecture le :
CERTIFIE EXACT,

Séance du lundi 22 février 2010
D - 20100078

Aujourd'hui Lundi 22 février Deux mil dix, à quinze heures,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux

Etaient Présents :

M. Hugues MARTIN, Mme Anne BREZILLON, M. Didier CAZABONNE, M. Jean Louis DAVID, Mme Brigitte COLLET, M. Stéphan DELAUX, Mme Nathalie DELATTRE, M. Dominique DUCASSOU, M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET, Mme Muriel PARCELIER, M. Alain MOGA, Mme Elizabeth TOUTON, M. Fabien ROBERT, Mme Anne WALRYCK, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean Marc GAUZERE, M. Jean Charles BRON, M. Charles CAZENAVE, M. Alain DUPOUY, Mme Ana Marie TORRES, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, M. Jean-Michel GAUTE (*présent jusqu'à 17 h*), Mme Marie-Françoise LIRE, M. Jean-François BERTHOU, Mme Nicole SAINT ORICE, M. Nicolas BRUGERE, Mme Constance MOLLAT, M. Maxime SIBE, M. Guy ACCOCEBERRY, Mme Chafika SAILOUD, M. Yohan DAVID, Mme Alexandra SIARRI, Mme Paola PLANTIER (*présente à partir de 17 h*), Mlle Laetitia JARTY, M. Jacques RESPAUD, M. Jean-Michel PÉREZ, Mme Martine DIEZ, Mme Béatrice DESAIGUES, Mme Emmanuelle AJON, M. Matthieu ROUYEYRE, M. Pierre HURMIC, Mme Marie-Claude NOEL, M. Vincent MAURIN,

Excusés :

Mme Anne Marie CAZALET, Mme Sonia DUBOURG -LAVROFF, M. Pierre LOTHAIRES, Mme Arielle PIAZZA, M. Josy REIFFERS, Mme Chantal BOURRAGUE, M. Joël SOLARI, Mme Mariette LABORDE, Mme Sylvie CAZES, Mme Emmanuelle CUNY, M. Jean-Charles PALAU, M. Ludovic BOUSQUET, Mme Sarah BROMBERG, Mme Wanda LAURENT, M. Patrick PAPADATO, Mme Natalie VICTOR-RETALI,

***Dommmages causes par la tempête KLAUS de janvier 2009.
Mobilisation du fonds de solidarité de l'union européenne.
Autorisation.***

M. Hugues MARTIN, Adjoint au Maire, P/Madame Sonia DUBOURG-LAVROFF , Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Par circulaire du 23 décembre dernier, le Préfet nous a informé que la France avait obtenu une aide du Fonds de solidarité de l'Union européenne (FSUE) destinée à contribuer à financer les opérations d'urgence conduites à la suite du passage de la tempête Klaus le 24 janvier 2009.

Cette aide vient compléter le soutien apporté par l'Etat sur les dégâts causés dans les parcs et jardins et espaces boisés appartenant à la Ville.

Sont notamment éligibles au FSUE :

La franchise à la charge de la Ville pour les dommages sur les bâtiments et le mobilier urbain, soit 184.698 € ;

Les travaux d'urgence pour sécuriser l'espace public (broyage, déblaiement...) soit 29.526,72 € TTC

Les moyens humains mis à disposition par la Ville, aussi bien sur le territoire communal qu'en soutien des équipes d'EDF dans le Sud-Gironde, soit 55 371.03 €

Cela représente un coût total éligible de 269 595.75 €, que le FSUE peut prendre en charge à 100%.

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

- Solliciter la subvention du FSUE,
- Signer la convention relative à ce financement
- Encaisser cette subvention

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 22 février 2010

P/EXPEDITION CONFORME,

**M. Hugues MARTIN
Adjoint au Maire**

